

=====  
*Pôle Attractivité de l'Archipel et  
Développement économique*

Conseil Exécutif du 16 juillet 2013

**RAPPORT AU CONSEIL EXÉCUTIF**

**ATTRIBUTION DE TROIS BOURSES TERRITORIALES D'EXCELLENCE  
AU TITRE DE L'ANNÉE 2013**

Le Conseil Territorial, dans le cadre de sa politique culturelle, sportive et de jeunesse, a validé en Conseil Exécutif du 19 mars 2013, la mise en œuvre des bourses territoriales d'excellence destinées aux jeunes âgés de 12 à 25 ans. Ce dispositif vise à apporter une aide financière aux jeunes talents afin de les soutenir dans leur projet culturel ou sportif.

En réunion de l'Office de la Jeunesse, des Sports, de la Culture et des Loisirs, le jeudi 27 juin 2013, les membres ont examiné avec intérêt l'ensemble des dossiers déposés par les 6 jeunes candidats et après un vote ont désigné les lauréats.

Dans le présent rapport, il vous est proposé de valider l'attribution de ces trois bourses territoriales d'excellence se traduisant par une contribution directe allouée par le Conseil Territorial aux lauréats et se répartissant ainsi :

- |                         |                                      |
|-------------------------|--------------------------------------|
| - M. Orlando APESTEGUY  | Bourse Culture 12-25 ans : 1 282 €   |
| - M. Nicolas SIEGFRIEDT | Bourse Sportive 12-17 ans : 1 877 €  |
| - M. Mathieu BRIAND     | Bourse Sportive 18-25 ans : 1 600 €. |

La dépense sera prélevée au chapitre 65 du budget territorial, nature 6568.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Le Président,

Stéphane ARTANO

